

298
DECRET N°D/2019/.....PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Constitution ;

Vu le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2019/153/PRG/SGG du 27 Mai 2019 portant Nomination d'un membre du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed Lamine FOFANA, Magistrat, est confirmé dans ses fonctions de **Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République.

Conakry, le 11 NOV 2019



PROFESSEUR ALPHA CONDE